radiofrance

ANNEXE I

Chœur de Radio France
Concours d'Alto II
27 et 28 janvier 2027

EMPLOI OFFERT :

1 poste d'Alto II

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

10 janvier 2027

REMUNERATION ANNUELLE BRUTE :

(Barème au 1er mai 2017)

41 284,44 €

puis selon les modalités de reprise de l'ancienneté du musicien du Chœur

DATE DE PRISE DE FONCTION

A convenir